

Département du Doubs
Arrondissement de MONTBELIARD
Canton de VALENTIGNEY

Commune de VALENTIGNEY 25700
EXTRAIT n° 2026-36
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 15 avril 2026

L'An Deux Mille Vingt-Six, le 15 avril 2026, le Conseil Municipal de la Commune de VALENTIGNEY s'est réuni, en mairie, salle du conseil à Valentigney, à dix-neuf heures trente, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe GAUTIER, Maire.

Nbre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Nbre de membres présents : 30

Présents : MM. Mmes. Philippe GAUTIER. Lise VURPILLOT. Armando LOPES. Dominique DANGEL. Thierry MAILLOT. Maud PELISSIER. Arnaud JACQUOT. Martine MICHAUD. Arnaud PAVILLARD. Anne-Lise GARCIA Denis NEDEZ. Stéphanie GAUTIER. Omar RABEL. Roland GAMBERI. Coralie GUILLAUME. Nourredine DRAYAF. Claudia FERNANDES. Philippe CURIE. Mélanie GREMILLET. Daniel FERNANDES. Oktay OKTEM. Nathalie LIARD. Cyril DAMOTTE. Emilie BARBIER. Nadine MERCIER. Gérard PAYOT. Carlo MIGUEL. Malika DRICI. Patrice MARTIN. Michel TREPPO

Nbre de suffrages exprimés : 32

Excusés : Martine LAMBERT. Elodie LERALE

Absents : Anne MAGNIN-FEYSOT

Pouvoirs : Martine LAMBERT donne pouvoir à Lise Vurpillot
Elodie LERALE donne pouvoir à Philippe Gautier

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : le 8 avril 2026

Secrétariat de séance : il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Madame Lise VURPILLOT ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été élu pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**AVENANT N°3 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYEN ENTRE LA VILLE
DE VALENTIGNEY ET LA MAISON POUR TOUS DE VALENTIGNEY / SUBVENTION**

2026

Accusé de réception en préfecture
025-212505804-20260415-2026-36-DE
Date de télétransmission : 21/04/2026
Date de réception préfecture : 21/04/2026 .../...

Extrait du registre des délibérations n° 2026 - 36

AVENANT N° 3 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE LA VILLE DE VALENTIGNEY ET LA MAISON POUR TOUS DE VALENTIGNEY/ SUBVENTION 2026

Monsieur le Maire rappelle que le 1er février 2024, la Ville de Valentigney a signé une convention d'objectifs et de moyens avec la Maison Pour Tous de Valentigney (MPT) pour la période 2024-2027.

Conformément à l'article 3.3 de ladite convention, la subvention allouée par la Ville à la MPT doit faire l'objet d'un avenant financier et son montant doit être révisé annuellement.

Au regard des éléments communiqués par la MPT en vertu de l'article 5, il est demandé d'arrêter le montant de la subvention communale pour l'année 2026 à la somme de **25 638 €**.

Conformément à l'article 3.2 de la convention, cette dernière fera l'objet de deux versements :

- Un premier versement de 70 % en avril,
- Le solde de 30 % en juin.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir valablement délibéré, **A L'UNANIMITE** des voix présentes et représentées, autorise Monsieur le Maire à :

- **ARRETER** le montant de la subvention 2026 allouée à la MPT à la somme de 25 638 €
- **SIGNER** l'avenant n°3 à la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville et la MPT
- **VERSER** les versements correspondants selon les modalités portées à l'article 3.2 de la convention d'objectifs et de moyens

- **DIT** que la présente délibération sera :

- **Transmise** à Monsieur le Sous-Préfet de Montbéliard,
- **Notifiée** à Monsieur le comptable public du Service de Gestion Comptable de Montbéliard,
- **Publiée et affichée** conformément aux textes en vigueur.

Tout recours contre la présente délibération doit être formulé auprès du Tribunal Administratif compétent dans les deux mois, à partir de sa publicité et/ou sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire,

Le Maire

 Direction générale
Philippe GAUTIER

CM DU 15 AVRIL 2026

Accusé de réception en préfecture
 025-212505804-20260415-2026-36-DE
 Date de télétransmission : 21/04/2026
 Date de réception préfecture : 21/04/2026